

Questionnaire sur le patrimoine

L'Association d'études canadiennes a réalisé le questionnaire sur le patrimoine dans le cadre des Reflets du patrimoine, un programme éducatif de trois ans conçu pour stimuler l'intérêt de la population canadienne pour l'histoire de son pays.

Les questions ont été formulées par une équipe d'enseignants spécialisés dans divers domaines du patrimoine canadien, afin d'évaluer les connaissances historiques, culturelles, politiques, économiques et géographiques des Canadiens, de même que leur attitude envers le patrimoine canadien. Le questionnaire a été établi dans le but précis de dresser un tableau fidèle de l'attitude et des connaissances des Canadiens à l'égard de leur pays.

Le questionnaire a été remis à 802 étudiants et à 826 adultes aux quatre coins du pays afin d'effectuer une analyse comparative. Toutefois, les réponses des étudiants ont été pondérées dans l'échantillon total pour être ramenées à leur véritable proportion, de façon que les résultats globaux soient représentatifs de l'ensemble de la population canadienne. Pour en savoir davantage sur le questionnaire et les résultats, il suffit de communiquer avec John Dickinson, à l'Association d'études canadiennes, au (514) 343-6238.

Voici quelques-unes des 49 questions sur les connaissances (le pourcentage des Canadiens qui ont répondu correctement figure entre parenthèses):

Quelle a été la dernière province à se joindre à la Confédération?
(Terre-Neuve - 62 %)

Quel est le pourcentage de Canadiennes occupant un emploi payé?

- 20 %
- 35 %
- 55 % (37 %)
- Ne sait pas

Le terme «Révolution tranquille» fait référence à:

- le mouvement écologiste
- le mouvement de réforme qui a eu lieu au Québec après 1960 (41 %)
- la période de croissance économique qui a suivi la Deuxième Guerre mondiale
- Ne sait pas

La taxe sur les produits et services (TPS)

- remplace l'impôt fédéral sur le revenu des corporations
- remplace la taxe fédérale sur les ventes des fabricants (67 %)
- est une nouvelle taxe et non une

mesure de remplacement d'une ancienne taxe

- Ne sait pas

Quel a été le sujet de prédilection des membres du Groupe des Sept?

- les rives du lac Supérieur
- la nature sauvage du Bouclier canadien (39 %)
- Toronto et sa banlieue
- le littoral des provinces maritimes
- Ne sait pas

Leonard Cohen est:

- un poète
- un auteur-compositeur
- un artiste qui a produit des disques
- toutes les réponses ci-dessus (49 %)
- Ne sait pas

Au cours des années 1850, 30 000 esclaves américains ont fui vers le nord pour trouver refuge au Canada; ils ont suivi une route appelée:

- la piste Cariboo

- le passage du Nord-Ouest
- le chemin de fer souterrain (55 %)
- Ne sait pas

Avant Jenny Kidd Trout en 1875, aucune Canadienne n'avait:

- été membre de la G.R.C.
- été médecin ayant droit de pratique (35 %)
- été élue députée
- Ne sait pas

Le mât totémique est un objet culturel important associé à quelle tribu?

- les Haïdas (39 %)
- les Micmacs
- les Hurons
- les Cris
- Ne sait pas

En quelle année la Confédération canadienne a-t-elle été formée? En d'autres termes, à quelle année remonte la fondation du Canada en tant que pays?
(1867 - 57 %)

Le CRSH coupe les vivres aux chercheurs privés

suite de la page 1

du CRSH. Madame Leduc souligne aussi, peut-être ironiquement étant donné la tendance croissante des administrateurs des universités à embaucher des professeurs à temps partiel et temporaires, que le Conseil a défini avec soin qui étaient les chercheurs universitaires. «Pour préserver l'admissibilité des jeunes chercheurs employés par les universités mais qui ne détiennent pas un poste menant au titulariat, tous les professeurs d'université, employés à temps plein ou à temps partiel, salariés ou non, peuvent demander et recevoir des subventions», souligne le rapport. Comme nous l'avons étudié en détail dans notre article sur les chargés de cours à temps partiel et temporaires, ce groupe grandissant de professeurs «de seconde classe» contient un nombre disproportionné de femmes. Refuser des subventions à des chercheurs privés restreint davantage les possibilités de ceux qui ne peuvent décrocher de postes menant au titulariat et contribue à accentuer la division fondée sur les sexes entre les professeurs d'université titulaires et non titulaires. À cause de cette dernière intervention du CRSH, les chercheurs se verront forcés d'accepter l'un de ces postes de plus en plus nombreux, mal payés, n'ouvrant aucune porte, à temps partiel ou temporaires ou même non rémunérés, afin d'obtenir des subventions

de recherche du CRSH. Les administrateurs des universités sont trop heureux d'offrir de tels «postes» à quiconque est prêt à les accepter.

Il convient de s'interroger sur le bien-fondé de la décision du CRSH de suivre l'exemple du CRSNG et du CRM en exigeant que toute la recherche relève des universités. N'y a-t-il pas d'importantes différences entre la recherche dans le domaine des sciences humaines et celle en génie, en sciences et en médecine, en termes de type de recherche effectuée et de la communauté scientifique qui conduit cette recherche?

Cette question préoccupe la Fédération canadienne des études humaines, qui aimerait présenter l'opinion des membres de la SHC dans les mémoires qu'elle soumettra bientôt au CRSH. Toutes les réponses sont les bienvenues. Les faire parvenir à la Fédération canadienne des études humaines, 151, rue Slater, bureau 407, Ottawa (Ontario) K1P 5H3, tél.: (613) 236-4686. Les personnes qui préfèrent protester directement auprès du Conseil de recherches en sciences humaines peuvent le faire en écrivant au 255, rue Albert, Ottawa (Ontario) K1P 6G4, télécopieur : (613) 992-1787, ou en téléphonant au (613) 995-5488.